

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 45 (1931)

Heft: 3

Artikel: Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois [suite]

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marti war 1635 Hauptmann in Frankreich, 1638 Panner-Vorträger, 1637 und 1638 auch Gesandter nach Laus. Vide auch Lexikon Leu Band X, Fol. 480, Band XII, Fol. 528 und Supplement Band IV von Joh. Jakob Holzhalb, Fol. 46.

Siegel von Statthalter *Jakob Marti* auf Urkunde vom 10. April 1650 im Staatsarchiv Zürich (Fig. 99). Legende: **S·JACOB·MARTI**.

Wappen: *in Gold schwarzer steigender Marder*. Helmzier: die Schildfigur wachsend nach Wappen in der Pannerherrentafel im Freulerpalast Näfels.

79. 1654—1656 *in dritter Amtsperiode Balthasar Müller von Näfels, Katholik*, vide vorgängig Nr. 73 und 77 und nachfolgend Nr. 85.

80. 1656—1659. **Anton Clericus** von Glarus, *vorher Bürger in Chur, protestantischer Landammann und Tagsatzungs-Abgeordneter*, geb. ?, gest. 29. Januar 1671.

Ehemann I der *Anna Maria Elsiner genannt Milt*, gest. 31. Mai 1646.

II der *Anna Reyt*, gest. 26. September 1652.

III der *Martha Paravicini de Capelli von Glarus*, gest. 13. Juni 1698 als wieder verheiratete *Dinner von Glarus*.

Vide Lexikon Leu, Band V, Fol. 345 und Band X, Fol. 480.

Siegel von Statthalter *Anton Cleric* auf Urkunde vom 8. Juni 1654 im Staatsarchiv Zürich (Fig. 100). Legende: **S·ANTHONNI·CLERIC**.

Wappen: *in Gold schwarzer Querbalken, oben schwarzer aufliegender Adler, unten schwarze Sparren*. Helmzier: *der Adler wachsend*, nach Wappenbüchern in der Landesbibliothek Glarus. (Forts. folgt)

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

Thellusson, 1737. Frédéric Guillaume I^{er}, roi de Prusse et prince de Neuchâtel et Valangin, accorde des lettres de noblesse à Isaac Thellusson le 8 juin 1737.

Nous signalons ces lettres ici parce que le fils et les petits-fils d'Isaac Thellusson acquirent la bourgeoisie d'une ville vaudoise, soit celle de Rolle, et qu'ils possédèrent plusieurs seigneuries vaudoises.

La famille Thellusson, originaire du Lyonnais, se réfugia à Genève vers la fin du XVI^e siècle. Isaac Thellusson (1690—1755) fut Ministre de la République de Genève auprès de la Cour de France. Son fils Georges-Tobie, né en 1728, fut admis à la bourgeoisie de Rolle le 6 mars 1773. Il fit, en 1760, l'acquisition des seigneuries de Bière et Berolles et en 1780 de la baronnie de Coppet.

de Larrey, 1739. Charles VI, empereur, accorde le titre de comte du Saint-Empire, avec confirmation et augmentation d'armoiries, à Henri de Larrey, le 14 novembre 1739.

Nous avons signalé plus haut (voir *Archives héraldiques* 1929, p. 134) les lettres de noblesse qui furent accordées à Jean de Larrey en 1596, parce que ses descendants furent reçus à la bourgeoisie d'une ville vaudoise. Son arrière petit-fils Isaac,

gentilhomme protestant de Normandie, se réfugia à Berlin en 1683, auprès du prince électeur de Brandebourg. Henri de Larrey, fils d'Isaac, né en 1675, fut colonel d'un régiment au service des Pays-Bas et parvint au grade de général-major. Il entra aussi au service de l'empereur Charles VI et celui-ci le créa comte du St-Empire par diplôme du 14 novembre 1739¹⁾. Nous ne savons où se trouve actuellement l'original de ce document, mais nous le connaissons par la minute qui se trouve dans les Archives de la noblesse à Vienne²⁾ et nous en donnons ici les principaux passages :

L'empereur s'adresse à Henri de Larrey et indique les raisons de son anoblissement :

KAROLUS sextus . . . ad perpetuam rei memoriam agnoscimus et notum facimus tenore praesentium universis . . . Relatum itaque habentes ex dignis fide testimoniis atque genealogica familiae Harcourtianae historia, genus Larreyanum ex Gallia Provincia Neustria originem suam ducere, ibidemque jam a seculo XIII nobilitate, per contracta cum primis Procerum familiis matrimonia firmata, atque publicorum et aulicorum officiorum dignitatibus, Ecclesiasticorum quoque ac militarium feudorum possessionibus exornata, clarum adhuc hodie esse, moderni vero Henrici de Larrey genitorem occasione revocati famosi historiis Edicti Namnetensis permittente Serenissima et Potentissima quondam Galliarum Rege Ludovico XIV Patria sua emigrasse, ipsum autem Henricum ad disciplinam militarem destinatum mox post primam Juventutem generalium federati Belgii ordinum castra secutum fuisse, in iisdemque bello, quod pro successione Nostra ad Coronam Hispanicam tuenda gerebatur, durante, stipendia meruisse accerrimis praeliis et obsidionibus felici successu in qualitate praefecti cohortis, vulgo capitanei, paulo post magistri excubiarum Legionis, quem majorem vocant interfuisse et sic vitam et sanguinem pro causa communi, quae jura et rationes Serenissime Domus Nostrae Austriacae, Nosque ipsos praeprimis concernebat, alacriter lubentissime exposuisse: Ephori deinde sive majoris quoad mores Praefecti officium apud Principem Nassovia-Siegensem reformatae religionis laudabiliter obivisse, et hodieum vice praefectum Legionis sive Locumtenentem Colonellum sub memoratorum federati Belgii ordinum signis eximie agere.

L'empereur accorde ensuite le titre de comte à Henri de Larrey et à ses descendants :

Ac proinde ex certa Nostra scientia animo bene deliberato, ac sano attendente consilio deque Caesarea Nostrae auctoritatis et potestatis plenitudine saepefactum Henricum de Larrey omnesque et singulos liberos haeredes, posterosque descendentes suos naturales et legitimos sive ex legitimo thalamo natos et nascituros utriusque sexus, veros Nostros Sacrique Romani. Imperii, Regnorumque et Dominiorum Nostrorum haereditariorum Comites creavimus fecimus et nominavimus, tituloque honore, et dignitate Comitum Imperialium auximus atque insignivimus, prout vigore praesentium creamus, facimus, nominamus, augeamus et insignimus.

Puis l'empereur confirme et augmente les armes d'Henri de Larrey :

Insuper ut peculiarem animi Nostri Caesari propensionem erga saepedictum Henricum de Larrey Sacri Romani Imperii Comitem externo quoque signo, velut immortalis memoriae et praesens, et futura aetas distinguat, Nobilitatis suae Arma sive insignia gentilitia ipsi non modo clementer laudavimus, approbavimus, confirmavimus et rata habuimus, verum etiam auximus exornavimus et locupletavimus . . .

Scutum militare erectum aureum in quo Rhombi caerulei numero novem terni et terni alternatim juncti et perpendiculariter positi cernuntur; scuto imposita est corona comitibus propria, cui incumbunt tres galeae torneariae auro clathratae et coronatae, media situ recto, caeterae ad invicem oblique, earum apices sunt, scilicet in media inter jugum aquilinarum alarum aurearum una columna rhomborum scutariorum: in secunda sive dextra inter duo vexilla equestria erecta superior pars cassidis cristatae tribus plumis struthionis thecae aureae insertis, quarum media aurea, reliquae duae caerulei coloris, prominet: in tertia sive sinistrae demum inter duo cornua bovina caerulea extat hasta bipennis hamata aurea, Lacinae denique utraque ex parte defluentes aureae sunt et caeruleae, prout haec omnia propriis suis coloribus in hoc Caesareo Nostro diplomate accuratius depicta conspiciantur.

Ces armoiries se liront donc: *d'or à 9 losanges d'azur posés 3, 3 et 3*, l'écu surmonté d'une couronne comtale, surmontée elle-même de trois casques grillés d'or

¹⁾ Voir W. Wijneandts van Resandt, Mededeelingen over de graven de Larrey, dans le «Maandblad van het genealogisch-heraldisch genootschap»: De Nederlandsche Leeuw, 1922 et 1923.

²⁾ Bundeskanzleramt, Gratialregistratur, Hofburg, Wien.

et couronnés, celui du milieu posé de face, les deux autres affrontés. Le casque du milieu porte comme cimier une pile de losanges posée entre deux demi-vols d'or, celui de droite porte entre deux bannières de chevalier la calotte d'un casque ornée de trois plumes d'autruche fixées dans une gaine d'or, celle du milieu d'or, les deux autres d'azur. Le casque de gauche porte entre deux cornes de bœuf d'azur une lance à deux tranchants emmanchée d'or. Les lambrequins sont d'or et d'azur.

Ce diplôme a été donné à Vienne le 14 novembre 1739:

... dabantur in civitate Nostra Vienna die 14 Nov. anno Domini 1739, Regnorum Nostorum Romani 29, Hispanicarum 37, Hungarici et Bohemici pariter 29.

Le comte Henri de Larrey mourut en 1758. Son fils Thomas Isaac, né en 1740, mort en 1795, fut gouverneur de la maison princière de Kniphausen et maréchal du prince de Frise orientale, ambassadeur des Etats généraux en Danemark et en France, secrétaire et conseiller intime du prince Guillaume V d'Orange. Charles-Edzard, fils de ce dernier, naquit à Varel (Oldenbourg) le 19 novembre 1743; il remplit un poste de gentilhomme à la cour du Stathouder, puis il obtint un poste dans les pays de Nassau appartenant au Stathouder, avec Dillenburg comme résidence. C'est là qu'il devint, en 1770, conseiller judiciaire de la maison princière d'Orange-Nassau et dès 1775 grand-forestier de la dite maison. En 1782, pour une cause non encore expliquée, il tomba en disgrâce à la cour du Stathouder. Il se décida alors à quitter les Pays-Bas et se rendit en Suisse où il se fixa à Rolle. Peu de temps après il demanda à être reçu bourgeois de cette ville. Nous trouvons dans les registres du Conseil qu'en date du 1^{er} août 1784 « noble Charles-Edzard, baron de Larrey, Conseillé privé de son Altesse sérénissime Monseigneur le Prince d'Orange et de Nassau, d'origine noble de la Normandie, agrégé depuis par lettres patentes de l'Empereur Charles six à la noblesse d'Allemagne » fut reçu bourgeois de Rolle ainsi que ses enfants: Frédéric-Guillaume, Charles-Auguste, Jean-Guillaume-Louis, Sophie-Louise, Guillaume-Frédéric, Henry-Albert, Julie-Albertine et Wilhelmine. Jean-Guillaume-Louis, né en 1772, mourut à Genève dernier de sa maison, le 12 mars 1830. Il avait épousé Marie de Martines. Le 20 août 1803 il fut nommé syndic de Rolle, mais il ne put accepter cette charge. Guillaume-Frédéric avait épousé Caroline-Elisabeth du Val de la Potrie, de Lausanne, dont il eut un fils, né à Lausanne le 22 août 1809, mort à Delft le 12 septembre 1830.

Les différents membres de la famille de Larrey retournèrent peu à peu en Hollande où cette famille s'est éteinte¹⁾.

de Beausobre, 1740. Nous voulons signaler ici un curieux document émanant du roi de France par lequel celui-ci accorde à un membre de la famille de Beausobre l'usage des deux titres auxquels le demandeur dit avoir droit.

La famille de Beausobre est originaire de la Guyenne, de la petite ville de Langon au sud de Bordeaux. La branche vaudoise de cette famille remonte à Arnould de Beausobre qui, pour cause de religion, se refugia à Genève en 1576. Il était fils de Léonard de Beausobre et de Catherine de Babet. Il épousa en premières noces à Genève, à St-Pierre, en 1576, Clémence, fille de Jean Abraham, secrétaire de Coligny et du prince de Condé, et en secondes noces Marthe Dufeu.

¹⁾ Voir l'article sur la famille de Larrey dans le *Nederlands Adelsboek* de 1902.

Il vint s'établir à Morges en 1577¹⁾. Son fils aîné Jean, né en 1587, pasteur à l'Isle, fut le chef de la branche vaudoise encore existante, tandis qu'Isaac, son fils cadet, né à Morges en 1605, retourna en France et alla s'établir à Niort. Le petit-fils de ce dernier, Isaac (1659—1738), célèbre pasteur et prédicateur, dut quitter son pays au moment de la révocation de l'édit de Nantes et se refugia à Amsterdam, puis à Berlin où il fut prédicateur de la cour et pasteur de l'église française de Berlin. Son fils aîné, Léopold, entra au service de la Russie et parvint, en 1754, au grade de général. Il fut le chef d'une branche russe peut-être encore existante. C'est d'un frère de Léopold, que descend probablement une branche restée en Allemagne et qui existait encore au XIX^e siècle²⁾.

Jean de Beausobre, fils d'Arnaud, eut plusieurs enfants, notamment Jacques et François. Le premier fut pasteur à Bursins de 1666 à 1693. Il est l'auteur d'une branche qui s'est établie dans le courant du XIX^e siècle à Clairac en France. Le second, François, né en 1624, fut père de Jean-Paul, né en 1661, et de Jean, né en 1666. C'est de Jean-Paul, qui fut officier au régiment de Bourgogne, que descend la seule branche encore existante en Suisse et qui est représentée actuellement par M. Emmanuel de Beausobre à Morges, tandis que Jean s'engagea dans les régiments suisses au service de France et parvint au grade de lieutenant-colonel. Il eut de sa femme, Jeanne de Beausobre, qui était sa cousine, un fils, Jean-Jacques, né le 15 mars 1704. Celui-ci entra à l'âge de douze ans en qualité de cadet dans le régiment de Courten au service de France. Nommé enseigne peu de mois plus tard, il devint successivement aide-major dans ce corps en 1728, capitaine de grenadiers en 1734. Il servit à la tête de cette troupe au siège de Trarbach et fut, après la reddition de la place, établi en cette ville en qualité de lieutenant de Roi. Il s'acquitta si bien de ses fonctions que le comte, depuis maréchal et duc de Belle-Isle, lui fit obtenir en 1736 une commission de colonel d'infanterie à la suite du régiment de Royal-Suède. Il obtint peu après l'autorisation de prendre du service dans les troupes autrichiennes et put faire ainsi les campagnes de Hongrie de 1737 à 1738 et se signala dans toutes les batailles par son courage et ses talents. C'est de cette époque que date un brevet par lequel le roi de France accordait à Jean-Jacques de Beausobre l'autorisation de faire usage des titres de marquis et de comte. Il porte la date du 18 janvier 1740. Nous reproduisons ici le texte de ce document :

Aujourd'huy dix huitieme janvier 1740, le Roy étant à Versailles, il lui a été présenté de la part Sieur de Beausobre, Colonel d'Infanterie que sur l'Etat que tenoit autrefois sa famille dans le Royaume, il désirait pour lui et ses Descendans et pour ses Parents du nom et leurs Descendans de prendre et de porter les titres de Marquis et de Comtes, comme une suite de cette ancienneté, sur quoy Sa Majesté voulant donner au dit Sieur de Beausobre, Colonel d'Infanterie, des marques de son aprobation, a permis et permet que le dit Sr et ses Descendans prennent et portent sans difficulté les titres de Comte et de Marquis comme dévolus et sans qu'il soit besoin d'autres formes et patentes, m'ayant sa Majesté, pour témoignage de Sa Volonté, ordonné l'Expédition du présent Brevet qu'Elle a signé de sa main et fait contresigner par moi son Conseiller Secrétaire d'Etat et de ses Commandements et Finances.
(signé) Louis (et plus bas) Bié.

Ce document ne doit pas être considéré comme un diplôme avec concession de titres, mais comme un simple brevet, or cette sorte d'actes

¹⁾ Voir l'article sur la famille de Beausobre dans: La France protestante, par Eugène et Emile Haag, 2^e édition, publiée sous la direction de Henri Bordier, tome II, p. 124. Paris 1879.

²⁾ Voir l'article de Beausobre dans le *Neues Preussisches Adels-Lexicon*, de L. v. Zedlitz-Neukirch, I. Bd., S. 190. Leipzig 1836.

échappait au contrôle des cours souveraines et ne dépendait que du bon vouloir du roi.

L'original de ce brevet existe encore. Il est conservé dans les archives de M. Emmanuel de Beausobre à Morges. Comme on le voit, le roi autorise non seulement Jean-Jacques de Beausobre et ses descendants à porter ces titres, mais aussi tous ses parents du nom de Beausobre et leurs descendants.

Cette même année 1740, le roi le nomma aide-maréchal général des logis de l'armée de Bohême. En 1743 il obtint le commandement d'un régiment de hus-

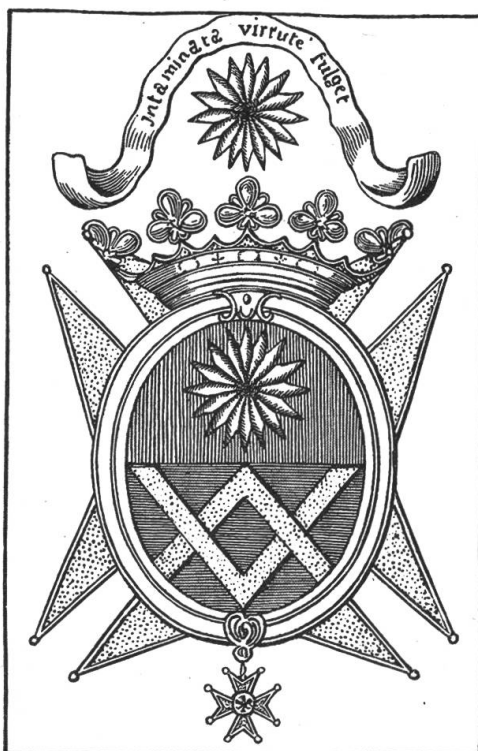


Fig. 101.
Ex-libris de Jean-Jacques de Beausobre
1704—1783.

sards qui avait pris son nom et à la tête duquel il servit sous le maréchal de Saxe aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Tournay. Il fut nommé brigadier de cavalerie en 1745 et prit part à la bataille de Fontenoy, aux sièges de Tournay, d'Oudenardes, d'Ath et de Bruxelles, il combattit à Raucoux et à Lawfeld, assista aux sièges de Berg-op-Zoom et de Maestrich. C'est à la suite de ces campagnes, en 1748, qu'il fut élevé au grade de maréchal de camp. Attaché à l'armée d'Allemagne en 1757, il commanda le blocus de Gueldre, força cette ville à se rendre et en conserva le commandement jusqu'à l'évacuation de cette province par les troupes françaises en 1761. En 1759, le roi l'éleva au grade de lieutenant-général.

En 1738, Jean-Jacques de Beausobre fut créé, avec l'autorisation du roi, chevalier de l'Aigle rouge, puis en 1765 Grand-Croix de cet ordre.

Dès 1763 il se retira au château de Bisseul, en Normandie, dont il possédait la seigneurie ainsi que celles de Gribert, La Folie, etc. En 1772 il fut présenté au roi et obtint les grandes entrées à la cour de France¹⁾. Il ne fit pas usage du

¹⁾ Nous devons ces renseignements ainsi que plusieurs de ceux qui précèdent à l'obligeance de M. Trudon des Ormes, conservateur adjoint honoraire à la Bibliothèque nationale à Paris.

titre de marquis, mais seulement de celui de comte. Dans *l'Etat militaire de la France* dès 1773, il est toujours mentionné avec ce dernier titre soit: M. le comte de Beausobre, et ainsi jusqu'à son décès. Il mourut sans alliance à Bisseul en 1783.

Un petit-fils de Jean-Paul de Beausobre, cité plus haut, et fils de Benjamin, cousin germain du Lieutenant-général Jean-Jacques, soit Louis, dit le chevalier de Beausobre, sollicita l'entérinement, en sa faveur, des titres portés par son parent, comme dévolus. Il était né en 1733 et s'était fixé en Lorraine où il avait acquis la terre de Bousbach. L'entérinement du brevet du 18 janvier 1740 lui fut accordé par la Chambre des comptes de Lorraine le 4 mai 1772.

Les armoiries de la famille de Beausobre étaient: d'azur à deux chevrons entrelacés d'argent, accompagnés en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant du second.

Nous reproduisons ici (fig. 101) l'ex-libris de Jean-Jacques de Beausobre¹⁾. Celui-ci porte les armes de cette famille sous une forme nouvelle, soit: *coupé, de gueules à l'étoile à 16 rais d'argent, et d'azur à deux chevrons entrelacés d'or*. Cet ex-libris a été composé après 1765, puisque les armes sont posées sur la Grande-Croix de l'Aigle rouge. L'adjonction de ce coupé et de cette étoile à 16 rais aux armes de Beausobre, a été faite à la suite de l'établissement d'une généalogie de cette famille par un pasteur vaudois au XVIII^e siècle, travail de haute fantaisie dans lequel l'auteur fait descendre les Beausobre des sires des Baux, en Provence, qui portaient l'étoile à 16 rais. Cette généalogie fut publiée en 1772 dans le Dictionnaire de la Noblesse, par la Chenaye des Bois, soit dans le tome IV²⁾.

(à suivre)

Wappenscheibe der Stadt Aarau.

Von PAUL GANZ (mit Tafel III)

Hans Funk von Bern hat die in leuchtenden Farben gehaltene Scheibe gemalt, auf der die beiden, in den Stadtfarben gekleideten Kriegsknechte mit dem seit dem Jahre 1520 nachweisbaren, späteren Wappen von Aarau unter einer gotischen Halle stehen, wo die schlagfertigen Gesellen mit Hellebarde, Schwert und Dolch bewehrt, neben dem Stadtschilde Wache halten. Der Architektur ist ein baumartiges Gebilde mit wildbewegten gotischen Blattwerkstücken vorgelegt, die der Künstler mit Vorliebe zur Dekoration verwendet hat.

Das ältere, aus den Siegeln bekannte Wappen, ein sogenanntes redendes Wappen, zeigt im geteilten Schilde oben den Aar wachsend, unten die Au, angedeutet durch eine Linde oder einen Lindenzweig. Das auf der Glasscheibe abgebildete Stadtwappen zeigt den schwarzen, rot bewehrten Adler in ganzer Figur auf silbernem Felde unter rotem Schildhaupt. Man kennt keine Gründe für diese Wappenänderung, die auf einer Holzschnitzerei von 1520 zum ersten Male nachgewiesen werden kann³⁾ und das alte Wappen in der Folge verdrängt hat.

Das wertvolle und künstlerisch reizvolle Werk aus dem ersten Viertel des XVI. Jahrhunderts zählt heute zu den Schätzen des historischen Museums in Bern.

¹⁾ Cet ex-libris a été publié dans les *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, 28^e année, 1921, p. 138.

²⁾ Voir: *La France protestante*, par Eugène et Emile Haag, 2^e édition, tome II, p. 139 à 145. Paris 1879.

³⁾ S. *Merz W.*, Wappenbuch der Stadt Aarau. Sauerländer 1917.